

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Délibération n°DC2020/51 ANNULANT ET REMPLACANT la délibération n°DC2020/42
SUITE A ERREUR MATERIELLE**

Nombres de membres :

En exercice : 122

Présents : 114

Votants : 121

POUR : 121 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-sept juillet deux mille vingt, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers sous la Présidence de Benoit SINGLIT, Président

Date de la convocation : 10/07/2020

M. Frédéric MATHIAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Danièle, BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BERGERY Marie Claude, DION Valentine, FESTUOT Annie, FOURCART Marie Hélène, GALLE Florine, GUERIN Anne Marie, HAUDECOEUR Agnès, HERBAY Christelle, HUSSON POISSON Fanny, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, LEFORT Sylvie, LESUEUR Patricia, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROGER Magali, ROUSSY Elise, SEMBENI Anne, SEMBENI Peggy, VERNEL Martine et MM. AUDEGOND Mickael, AUROUX Emmanuel, BESANCON Tony , BESTEL Bernard, BOLY Francis, BOUILLEAUX Jean Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis , CARPENTIER Dominique, CARRE Joël, CERRAJERO Eladio, COLSON Pascal, CORNEILLE Jean Pierre, COURVOISIER Frédéric, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DE POUILLY Jean , DEFORGES Pierre, DEGLAIRE Thierry, DEGUY Bernard, DEMISSY Pierre, DEOM Bernard, DESGEORGES Marc, DESTENAY Roland, DION Christophe, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, ETIENNE Philippe FLEURY Vincent, FRANCAERT René, GAVART Vincent, GENTY Jean Charles, GODART Olivier, GOMEZ Jean Baptiste, GROSSELIN Jacques, HARDY Jérôme, HAULIN Bertrand, HULOT Christian, JOURNET Didier, JUILLET Bruno, LAIES Benoit, LALONDE Loïc, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LE GALL Jean François, LEBON Christophe, LECLERCQ Guy, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, LHOTEL Philippe, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, LOUIS Jean Marc, MACHINET Thierry, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MANESSE Jean Eric, MARCHAND Fabrice, MARYNS Bruno, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MOUTON Francis, NANJI Léopold – Désiré, NICOLITCH Cédric, NIZET Sylvain, OUDIN Denis, PERTUS Xavier, PIC Jean Yves, PIERSON Florent, POTRON Pierre, POUCKET Eric, QUEVAL Guillaume, RAGUET Philippe, , RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENAUX Thierry, RENOLLET Hubert , RICHELET Jean Pol, ROBIN Dominique, SALEZ René, SEMBENI Alain, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VAN DEN BERGH Charles.

Représentés : M. LAHOTTE Hervé a donné pouvoir de vote à M. DE POUILLY Jean, Mme NAUDIN Muriel a donné pouvoir de vote à M. GAVART Vincent, M. OUDIN Hubert a donné pouvoir de vote à M. MALVAUX André, Mme MARCHERAS Laetitia a donné pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, Mme CORNEVIN Barbara a donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, Mme ROGER Magali a donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise, M. HANNEQUIN Laurent a donné pouvoir de vote à Mme GUERIN Anne Marie.

OBJET : DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUPRES DE SYNDICATS MIXTES

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 30 JUL. 2020
et de sa publication ou notification le 30 JUL. 2020

Conformément à la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires, la date limite d'installation des syndicats mixtes fermés est fixée au 25 septembre 2020 ;

Considérant la nécessité de désigner des délégués au sein des syndicats mixtes ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- DECIDE de procéder à la désignation des délégués au sein des syndicats mixtes suivants, à main levée :

Au titre de la compétence Déchets ménagers :

Syndicat mixte de traitement des déchets ardennais VALODEA (syndicat mixte fermé) :

Titulaires : Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Francis SIGNORET.

Suppléants : Vincent FLEURY, Olivier GODART, Benoît SINGLIT.

Au titre de la compétence Gestion des milieux aquatiques et protection des inondations (GEMAPI)

Entente Oise Aisne (syndicat mixte ouvert) :

Titulaire : Thierry MACHINET

Suppléant : Fabrice MARCHAND

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Vesle (SIABAVE – syndicat mixte fermé) :

Titulaire : Guy LECLERCQ

Suppléant : Dominique DANNEAUX

Au titre de la compétence Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Syndicat mixte fermé du SCOT Sud Ardennes :

Titulaires : Yann DUGARD, Olivier GODART, Françoise PAYEN, Pierre POTRON, Benoît SINGLIT.

Suppléants : Roland CANIVENQ, Jean Pierre CORNEILLE, Vincent FLEURY, Léopold-Désiré NANJI, Chantal PIEROT.

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,


Benoît SINGLIT

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 30 JUIL. 2020
et de sa publication ou notification le

30 JUIL. 2020